

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLONISATEUR PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau de la Gazette, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors doivent avoir été payés; si non, l'abonnement sera considéré continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Le doigt de Dieu est là.—La piété de la Reine Victoria.—Relations entre la France et le Canada.—Culture de la vigne dans la Province de Québec.—Les travaux de colonisation sur le chemin Taché : extrait de *l'Echo du Golfe*, nouveau journal publié à Rimouski.

*Causerie Agricole* : De la conduite, du dressage et de l'entraînement des chevaux.

*Sujets divers* : Une bonne récolte.—Comment améliorer un troupeau de vaches Canadiennes.—Comment obtenir du beurre de choix.—L'élevage des veaux en Hollande.—Les animaux au pâturage.—Les génisses jumelles.—Le titre de bon cultivateur.—Destruction simple des fourmilères.—Apiculture : Moyen de récolter les ruches en cloche; manière de vider les ruches et d'extraire le miel des rayons.

*Choses et autres* : Les cercles agricoles dans la Province d'Ontario.—La culture soignée en Angleterre.—Vérité la plus grande : "Rien sans l'Agriculture."—La vie du cultivateur est une vie de combats.

*Recettes* : Composition pour remplir les fissures des planchers.—Moyen de nettoyer et polir les meubles.

Le gérant de la Gazette des Campagnes, Hector A. Proulx offre en vente des volumes de littérature très intéressante Voir son annonce au No 41 de la Gazette des Campagnes.

A nos abonnés.—Depuis deux mois, c'est à peine si nous avons reçu \$3 à \$4 par semaine pour abonnement à la Gazette des Campagnes, et plus de la moitié de nos abonnés sont en retard pour le paiement de ce qui nous est dû. Il est inutile de fuir de longues phrases pour leur démontrer la position dans laquelle nous nous trouvons par ce profond oubli de leur part. Ils aiment certainement à faire honneur à leurs propres affaires, et nous les supplions de nous procurer le même avantage en nous faisant parvenir au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes.

Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la Gazette des Campagnes :

LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellinour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Le doigt de Dieu.*—Nous lisons dans la *Semaine de Perpignan* : "Un ami dévoué de la *Semaine catholique* nous communique le fait qu'on va lire et dont il nous garantit l'authenticité. D'ailleurs, pour qu'il soit facile d'en constater l'exactitude, donnons le nom du lieu où il s'est passé et ceux de trois de ses huit malheureux acteurs.

"C'était à Pia, gros village à 8 ou 10 kilomètres de Perpignan; huit jeunes gens de vingt-quatre ans se rendirent ensemble au café, situé sur la place. C'étaient de vigoureux et robustes paysans, de ceux qui ont pour spécialité de travailler les vignes.

"Le café regorgeait de monde. "Vous voyez, leur dit la maîtresse de l'établissement, il n'y a pas une place libre; mais comme vous êtes de nos amis, montez dans ma chambre et je vous y servirai."

"Les huit amis s'attablèrent devant un bol de vin chaud; ils devisaient des affaires du jour, lorsque l'un d'eux, nommé Estyrach, aperçut un crucifix de grande dimension au chevet du lit.

"Il faut, dit-il avec un blasphème, que nous lui fussions boire un coup." Et, décrochant l'image du Sauveur, il en plonge la tête dans le bol, au milieu des éclats de rire de ses compagnons.

"Voyons ce qu'il a dans la poitrine" dit à son tour le nommé Marc; et, brisant la poitrine du crucifix, il parodia, avec ses amis, une autopsie.

"Ce n'est pas assez, ajoute Aymard: il faut l'amputer, pour voir s'il a du sang dans les membres." Il coupa la cuisse droite de la sainte image.

"Or, voici quelle a été la suite de ce sacrilège :

"Estyrach qui avait fait boire le crucifix, étant allé se baigner quelques jours après, se noya.

"Marc, qui avait brisé la poitrine, est mort d'une phthisie-galopante; cinq autres de ses compagnons ont succombé successivement au même mal, sans recevoir les derniers sacrements.

“ Un seul des huit profanateurs survit comme pour perpétuer le souvenir de l'attentat et de sa punition : Aymard celui qui avait coupé la cuisse du crucifix.

“ Pris subitement d'un mal affreux à la cuisse droite, l'amputation de ce membre fut jugée impérieuse pas les médecins, et celui qui la pratiqua, M. le docteur de Lamer, demeura terrifié, en voyant que ce membre n'avait pas une goutte de sang.

“ Depuis son amputation, Aymard repentant et terrifié, fait pénitence et s'efforce d'obtenir le pardon du divin Crucifié.

“ Allez à Pia, tout le monde vous confirmera la vérité de ces événements; vous en entendrez le récit de la bouche d'Aymard, le dernier survivant de cet horrible drame.”

*La piété de la Reine Victoria.*—Nous lisons dans la *Semaine religieuse* :

“ Pendant le séjour que Sa Majesté la reine Victoria et sa fille ont fait à Aix-les-Bains, elles ont été par leur piété l'édification de toute la population.

“ Quoiqu'il y ait à Aix un temple anglican, c'est l'église catholique qui est témoin de la piété de nos augustes visitieuses. Elles s'y rendent souvent incognito et y restent longtemps agenouillées. On a été édifié de leur attitude à l'office du vendredi saint, et si les policemen et les agents de la sûreté qui suivent partout leurs Majestés n'avaient été remarqués à la porte de l'église, personne n'aurait pu distinguer la Reine des plus ferventes femmes catholiques de la Grande Bretagne.”

*Nos amis à l'étranger.*—M. le curé Antoine Labelle travaille avec l'activité dévorante qu'on lui connaît, de concert avec le révérend M. Proulx, à ouvrir, de plus en plus, les relations entre la France et le Canada et à diriger vers notre pays, des courants d'émigration française. Il est partout à la fois, faisant un travail de géant. Notre confrère *le Nord*, reproduit les nombreuses et intéressantes lettres adressées par lui à M. Nantel M. P. P., et on peut y suivre ses agissements à l'étranger. Il a été à Anvers : il part pour rencontrer M. Keller afin de susciter un mouvement d'émigration de l'Alsace vers le Canada. Et toute cette action ne l'empêche pas d'écrire beaucoup de lettres où il exprime dans un style inimitable de vigueur et de naturel, les réflexions les plus justes et les plus profondes sur tout ce qu'il fait et voit.

L'abbé Proulx fait aussi un travail énorme. Il termine une seconde brochure sur le Canada qui sera tirée à 8000 exemplaires et répandue en France, en Suisse et en Belgique.

La première brochure, dit en badinant le père Labelle était l'appât qu'on tendait : celle-ci montrera le gros poisson pour attirer les pêcheurs.

Les meilleurs résultats sortiront, à coup sûr, des sacrifices que s'imposent ces dévoués apôtres de la colonisation.—*Courrier de St Hyacinthe.*

*Culture de la vigne.*—Nous lisons ce qui suit dans l'*Union des Cantons de l'Est* :

On ne se fait pas une juste idée des profits que rapporte en ce pays la culture de la vigne.

Bien cultivés, cinq ou dix arpents de vigne paient mieux que le rendement d'une terre de cent arpents. Voyez plutôt :

La première année, une vigne ne rapporte rien ; la seconde une petite récolte est assurée, mais l'année suivante une forte récolte couronne les travaux intelligents et soignés qu'on lui a donnés. On plante 300 pieds à l'arpent ; ces plants coûtent huit piastres le cent, soit \$24 de l'arpent. Les piquets, fils de fer, appuis, etc, peuvent être estimés à \$50. C'est là ce coûte au plus un arpent de vigne. Or le rendement général de cette culture est de cinq tonnes par arpent valant au moins en tout trois cents piastres.

A ce compte dix arpents donneraient \$3000,00 et toutes dépenses payées \$2,250 net.

Nous ne saurions trop encourager cette culture partout où le terrain le permet. Nous ne parlerons pas du climat, car l'objection qu'on en fait est de moins en moins sérieuse.

Un autre fait à remarquer, c'est que cette culture n'exige que les soins de la famille et nullement l'emploi de serviteurs.

*Les travaux de colonisation sur le chemin Taché.*—Nous venons de recevoir le 2me numéro d'un nouveau journal publié à Rimouski : *L'Echo du golfe*, dans lequel nous lisons un intéressant article sur la colonisation dans les localités dont il se fait fort de promouvoir les intérêts, au point de vue de la colonisation et de l'agriculture. Nous souhaitons à notre nouveau confrère un succès digne de la belle mission qu'il vient d'entreprendre, car nous ne pouvons jamais avoir trop d'ouvriers dans cette noble milice qui a pour mission de travailler à l'œuvre par excellence de la colonisation.

Voici l'article que nous empruntons à *L'Echo du golfe* :

“ Dans notre premier numéro nous avons mentionné que, cette année, le gouvernement local devait mettre la somme de \$100,000 à la disposition des grands travaux de colonisation. L'action de nos gouvernants est tout à fait patriotique et sage. L'expérience du passé démontre que, dans notre province, l'agriculture a été la source la plus abondante de prospérité pour les individus et pour le peuple en général. Il est donc bon de développer cette branche de nos richesses et ce développement s'opérera principalement par la colonisation. Les fils de cultivateurs ne peuvent pas toujours demeurer à la maison paternelle ; tôt ou tard il leur faut s'éloigner de la famille, alors favorisons les dispositions qui doivent exister chez eux, et qui les portent à s'emparer de nos terres non encore défrichées pour continuer l'œuvre de leurs pères.”

“ Nous avons constaté avec plaisir que toujours les gouvernements se sont montrés favorables à cette grande cause de la colonisation. Cette année on veut aller plus loin que les années dernières. Le gouvernement Ross désire accorder une attention spéciale à ces grandes routes qui peuvent être considérées comme des artères propres à alimenter plusieurs centres de colonisation. Tous les bons patriotes doivent approuver le gouvernement sur ce point.

“ Le comté de Rimouski avec quelques autres comtés de la rive sud sera probablement appelé à bénéficier de la détermination du gouvernement, car nous croyons que les travaux sur le chemin Taché devront être continués. Commencé il y a plusieurs années, ce chemin de colonisation, à une distance variant de 25

à 30 milles du fleuve St Laurent, traverse partie du comté de Bellechasse, les comtés de l'Islet, Montmagny, Kamouraska, Témiscouata, et partie de Rimouski. Sa longueur est de 209 milles, et là où les travaux sont terminés nous pouvons voir de belles paroisses.

"Tout engage le gouvernement à continuer les travaux sur le dit chemin et à les terminer aussi vite que possible. Un grand homme politique, Sir E. P. Taché, conçut le premier l'idée de cette sorte de colonisation, lui donna ses sympathies, et fit faire les explorations et le tracé nécessaire. En marchant sur les traces de ce grand patriote, nos gouvernants sont sûrs de rencontrer les félicitations de tous.

"De plus des rapports faits par des hommes importants établissent, de manière à ne laisser aucun doute, l'utilité du chemin Taché pour les fins de la colonisation dans la partie sud-est de la Province. Il nous suffira de citer quelques extraits de ces rapports pour appuyer ce que nous soutenons: "Quels avantages dit M. Heath, résulteront de la confection du chemin Taché qui, en se prolongeant parallèlement au fleuve, mettra au moyen de routes allant dans le sens de la profondeur, toutes nos paroisses, tous nos ports de mer, tous nos quais en communication directe avec l'intérieur qui se trouvera ainsi en rapport direct avec la navigation et la ligne ferrée du Grand Tronc! (Rapport du recensement de 1861.)

"Monsieur J. B. Lepage dans son rapport de 1866 s'exprime comme suit: "Pour ce qui est de la qualité du sol par où passe la partie ouverte du chemin et la ligne du tracé jusqu'à Kamouraska, que j'ai parcouru, je ne puis encore que répéter ce que j'ai dit dans mes précédents rapports. Toute cette contrée renferme une immense étendue de terres très favorables à la colonisation, qui peuvent donner aux colons industriels une aisance aussi grande que celle dans laquelle vivent nos bons cultivateurs dans les parties les plus favorisées de la Province. A ceux qui sont résignés aux fatigues qu'exige le défrichement des terres nouvelles, sans aucun doute cette contrée offrira un champ immense d'action, sans parler du magnifique fond d'ormes sur les bords de la Rivière Rimouski, où la richesse du sol paraît inépuisable. Partout nous trouvons de nombreux pouvoirs d'eau se prêtant avec facilité à la grande comme à la petite industrie. Les bois de la forêt sont magnifiques; l'érable, le merisier, le sapin et l'épinette y dominent. Leur grosseur prouve non seulement la fertilité du sol, mais forme une richesse naturelle que le colon peut exploiter avec profit comme objets de commerce et d'industrie."

"Nous ajouterons quelques lignes que nous trouvons dans un rapport de Monsieur Stanislas Drapeau en 1862: "Le terrain est généralement avantageux pour la culture et le bois y est mêlé. A mesure que le chemin s'ouvre les terres sont prises par des colons qui les défrichent dans l'espérance de s'en assurer la possession lorsque des permis d'occupation leur seront offerts."

"Pendant les deux dernières sessions de la chambre locale les députés de Bellechasse, Islet, Témiscouata et Rimouski ont insisté pour obtenir la continuation des travaux du chemin Taché. Espérons que le gouvernement Ross, se basant sur les rapports déjà produits, écoutera la voix de ceux qui demandent justice

et mettra le couronnement à cette grande œuvre qui a eu pour promoteur un véritable patriote et un homme d'Etat distingué."

## CAUSERIE AGRICOLE

DE LA CONDUITE, DU DRESSAGE ET DE L'ENRÈNEMENT DES CHEVAUX.

Une précaution à l'égard des chevaux de la part de ceux qui en ont la conduite, que nous voudrions voir pénétrer dans toutes les fermes, c'est celle du danger qu'il y a de forcer les chevaux à reculer. Danger d'avaries dans les membres de l'animal, danger d'une brusque usure de ses jarrets, danger surtout de dépravation pour son caractère; sans parler du conducteur du cheval, que la résistance de ce dernier à cet acte *contre nature* pousse ordinairement à une exaspération brutale, violente, quelquefois même atroce.

Nous disons que mouvement à reculons qu'on exige du cheval est contre nature. En effet en examinant la structure du cheval, il est facile de s'apercevoir qu'il lui est presque interdit de reculer quand il a à porter une lourde charge, et ce n'est que dans ce dernier cas que nous désirons attirer l'attention des conducteurs de chevaux.

Le cheval lourdement chargé, qu'on force à reculer, ne le peut faire qu'en s'abandonnant en arrière, au risque certain de se renverser, puisque rien dans ses parties antérieures n'est préparé, ni griffes, ni pattes articulées ni muscles du pied, pour retenir le poids que le cheval jette sur ses jarrets postérieurs.

Si nous voulons être convaincu de l'antipathie du cheval pour ce mouvement, nous n'avons qu'à considérer des chevaux en pleine liberté dans une prairie. Nous verrons un jeune poulain revenir sur sa mère par un galop écervolé, ou arriver étourdiement jusqu'au moment de frapper contre un mur ou de se jeter sur une clôture. Il ne pliera certainement pas ses jarrets, ni reculera pour s'éloigner de l'obstacle qu'il aura rencontré. Non; il se dresse sur ses jambes de derrière, pirouette sur lui-même et s'en va.

En effet, outre que le cheval n'est pas construit pour reculer, son regard tourné directement en avant et tout au plus un peu de côté, ne lui permet pas de savoir ce qui est derrière lui; si un péril n'est pas venu s'y placer, un objet propre à le blesser, etc. En exigeant qu'il s'abandonne à cet inconnu, et qu'il s'y renverse pour ainsi dire volontairement, vous lui demandez l'acte le plus insensé, le plus aveugle d'abnégation, une bêtise en un mot.

Le cheval de selle recule, il est vrai, et, à force d'habitude, sans résistance, sinon sans répugnance. Il faut bien remarquer que celui-ci a bien plus de facilité que le cheval attelé pour reconnaître ce qui l'entoure, le terrain sur lequel il est, les obstacles ou le péril qui peuvent le menacer. Il est, relativement, libre de ses mouvements, ou au moins de ses regards.

Mais le cheval, pris dans le brancard, retenu par un poids souvent considérable: quelquefois, si c'est une charrette, soulevé par la ventrière, ou écrasé par la dossière, maîtrisé par des rênes, embarrassé par son collier qui ne lui permet même pas de tourner obliquement la tête, que voit-il?

En outre, par le dressage, le cheval de sel a appris à se confier d'instinct à son conducteur. Tout l'art de l'écuyer, la méthode, comme la pratique, consiste effectivement à donner au cheval cette confiance qui devient à la fin une véritable identification. L'emploi de la main, des jambes des divers aplombs du conducteur, n'est rien autre que la science de l'écuyer, et cette science se résume en ceci : obtenir du cheval qu'il se conforme à vos volontés en s'y confiant.

Une fois cette confiance inspirée, le cheval reculera, c'est-à-dire fera des pas à reculons, en portant en arrière une partie du poids de son corps, mais une partie seulement et encore maintenue par l'action protectrice, tutélaire, dès longtemps expérimentée du conducteur ou cavalier, devenu une portion, pour ainsi dire, directrice des instincts de l'animal.

Mais quand vous demandez au cheval de reculer pour entraîner une voiture, d'abord il n'a, pour faire ce que vous exigez, que son propre poids, car avec la forme de son pied, de son fer, quelle force d'aggrégation voulez-vous qu'il emprunte au sol pour s'y cramponner et produire un effort additionnel à ce poids ?

Encore une fois donc, vous demandez à ce cheval une chose absurde et que son instinct perspicace repousse, savoir : de s'abandonner, de se renverser sans savoir si le poids étranger qui doit le retenir y suffira ; ensuite, une chose impossible, qui est d'entraîner en arrière un poids supérieur à celui de son corps ainsi abandonné sur le reculement.

Plus sensé que l'homme qui le conduit, le cheval résiste ou n'obéit qu'avec hésitation, sachant bien qu'il sera cruellement puni si ce qu'on lui commande le fait tomber. Alors arrivent ces violences honteuses, ces coups de manche de fouet à bras raccourcis sur les naseaux ou le dos du cheval, cruautés pour lesquelles dans nos villes on punit de semblables conducteurs ; mais à la campagne, on ne peut que plaindre ces conducteurs ou leur faire la remontrance sans pouvoir leur faire subir des pénalités que la loi autorise, comme coupables de cruauté envers les animaux.

Par ces mauvais traitements nous gâtons certainement un cheval, et, comme nous le disions plus haut, nous changeons son caractère, car de doux qu'il était il devient le plus souvent intraitable et malin ; il y a donc danger de dépravation pour son caractère.

Si ce cheval, aveuglé par le désespoir où le jettent ces mauvais traitements, exaspéré par son impuissance même à s'en défendre sur l'heure, garde une rancune instinctive contre son conducteur, que le plus souvent nous pourrions qualifier de bourreau, et se venge le lendemain par une ruade à l'écurie ; ou si, au moment de l'attelage, si dans le passage, quelque mouvement brusque lui fait craindre le renouvellement des cruautés de la voile, il emploie sa force à s'en défendre ; si, châtié de nouveau, il devient à la fin indocile et méchant, sera-ce lui qu'il faudra accuser de féroce animal ? Certainement non, mais son conducteur qui s'applique à le maltraiter.

Examinons encore aujourd'hui un autre usage encore plus général et plus généralement nuisible : l'enrènement.

L'enrènement est cette seconde rêne, garnie d'un second mors (de filet), et passée dans un anneau ou une boucle de sollette.

La rêne n'étant nullement élastique et l'anneau étant fixe et immobile, il s'ensuit que l'embouchure du cheval est maintenue inflexiblement au même point, à la même hauteur. Ce n'est pas toujours aisément que l'animal tourne la tête, puisqu'il ne peut faire glisser la fausse rêne dans l'anneau, sans que le mors de filet se torde dans la bouche, en causant une certaine douleur, proportionnée à la tension de la courroie.

Dans l'attelage à deux, on veut, dit-on, maintenir de niveau les têtes des chevaux et atteindre ainsi à un effet de parité symétrique regardée comme une suprême élégance.

Mais dans l'attelage seul ? — Ah ! ici, dit le conducteur, c'est pour empêcher le cheval de butter. La fausse rêne le soutient et, sans elle, il s'abattrait à tous les pas.

Examinons ces raisons.

Quand il s'agit d'atteler une paire de chevaux, quatre conditions principales sont à considérer pour l'appareillage : 1o. la taille ; 2o. l'allure, qui résulte ordinairement de la conformité ou de la différence des forces, des tempéraments et des caractères ; 3o. la robe ; 4o. le port de la tête.

Cette quatrième condition est, de toutes, la moins importante, par un motif bien simple ; c'est que si la taille et l'allure sont identiques, l'habitude de marcher ensemble aura promptement réalisé la parfaite égalité du port de tête. Toutefois, pour amener ce résultat, il faut que les chevaux soient libres et puissent à leur aise camarader de l'œil et des naseaux ; car, si vous enrènez violemment deux chevaux disparates, ils resteront disparates, et, rendus libres au bout de dix ans, vous leur trouverez le port de tête aussi différent que le premier jour. — (A suivre.)

#### Une bonne récolte.

D'après les apparences, les cultivateurs peuvent espérer une bonne récolte. Pendant quelque temps nous entretenions des craintes ; cependant des pluies fréquentes et de courte durée ont donné à nos prairies de la vigueur et les grains lèvent bien.

Tous les cultivateurs n'ont pas raison de se réjouir à un même degré. Ceux qui ont travaillé avec intelligence recevront certainement le prix de leur travail par de magnifiques et abondantes récoltes ; mais le cultivateur qui a semé sans discernement des mauvaises graines avec du bon grain, ne récoltera que le fruit de sa négligence. Une récolte de cinquante arpents de terre, dans ces dernières conditions, n'égalera pas en valeur et en quantité celle que produiront dix arpents bien cultivés, où le labour aura été bien exécuté, la terre bien égoutée et bien hersée et qui aura reçu une semence de choix. Il n'y a rien qui excuse l'usage de semer des graines de mauvaises herbes avec nos grains, quoique cela se fasse au grand préjudice des cultivateurs, puisqu'une grande partie de la nourriture du sol se perd pour faire pousser des mauvaises herbes au lieu de grains et de plantes utiles. Cette manière d'agir est non-seulement une perte pour le cultivateur, mais un déshonneur pour l'agriculture Canadienne ; car dans tous les pays où on laisse pousser les mauvaises herbes dans les

champs, c'est un indice certain d'une culture négligée et qui donne aucun profit.

Si la terre ne vaut pas la peine d'être bien cultivée, qu'on se complaise à lui laisser pousser des mauvaises herbes qui disputent l'espace au bon grain et aux bonnes plantes, il vaut mieux la laisser à l'abandon que de faire la dépense de la labourer et de l'ensemencer, parce qu'il est certain que l'on devra n'en retirer que la moitié d'une récolte, aussi bien à l'égard de nos prairies que des autres récoltes. Les travaux de la terre dont on ne retire que des demi-récoltes, ne rapporteront aucun profit; ils appauvriront d'ailleurs le cultivateur.

Lorsque la terre a été bien labourée, bien égouttée et bien ensemencée, elle est nécessairement dans un état à produire de bonnes et abondantes récoltes.

#### Comment améliorer un troupeau de vaches Canadiennes.

Pour en arriver à améliorer un troupeau de vaches Canadiennes, il faut retrancher du troupeau toutes les vaches qui ne produisent qu'un lait de mauvaise qualité et qui ne paient pas ce qu'elles consomment en nourriture, pour ne garder que les meilleures vaches. Une habitude trop enracinée chez nombre de cultivateurs, c'est que le plus souvent ils ne vendent que leur meilleur bétail, se contentant de garder le plus chétif; et la raison de cette manière d'agir est que les meilleurs animaux trouvent toujours des acheteurs, et qu'un bétail de qualité médiocre n'a pas de vente. Il ne s'en suit pas pour cela qu'on doive garder des animaux qui ne paient pas les frais de nourriture; ce serait une mauvaise spéculation, et dans ce cas mieux vaut les tuer sur la ferme et en tirer ce que l'on pourra.

Quand on a fait le choix des meilleures vaches, il importe de leur donner une bonne nourriture en été comme en hiver: bons pâturages et une bonne stabulation sous le rapport hygiénique, c'est-à-dire tous les soins de propreté convenables.

Nous entendons par vigilance constante les soins que nous devons donner aux veaux destinés à l'élevage, depuis l'âge de leur naissance jusqu'à l'âge adulte; nous devons voir à ce qu'ils ne reçoivent pas une nourriture surabondante; qu'on ne la leur donne pas trop souvent et qu'on ne les soumette pas non plus à un jeûne prolongé. Les soins à donner aux veaux sont multiples et constants, nous devons par conséquent nous étudier à les connaître afin de les mettre en pratique d'une manière constante et sans relâche.

C'est ainsi que nous améliorerons notre troupeau de vaches Canadiennes qui, elles aussi, doivent être l'objet de notre plus grande attention et d'une manière constante, tant sous le rapport de la nourriture que des soins hygiéniques à leur donner. Ce sont elles qui sont les productrices de la matière qui doit servir à la fabrication du beurre, et ce beurre sera d'autant meilleur que nous aurons apporté de soins à nourrir et à bien entretenir nos vaches; car si le lait est de mauvaise qualité, peu importe que nous prenions tous les soins de propreté dans nos laiteries, le beurre ne saurait être de bonne qualité. Réunissons aux soins de propreté dans notre laiterie, l'avantage d'obtenir de

nos vaches un lait de première qualité, nous serons toujours certain de pouvoir fabriquer du beurre de choix pour lequel nous obtiendrons un prix qui nous compensera amplement des soins vigilants et assidus que nous aurons accordé à notre bétail.

#### Comment obtenir du beurre de choix.

Les trois règles fondamentales pour obtenir du beurre de choix, sont: de bonnes vaches, une excellente nourriture et une vigilance constante à l'égard de vaches laitières et des soins de propreté quant à la tenue de la laiterie. Sur ces trois règles repose l'art de la fabrication du beurre, et la principale de ces trois règles est une vigilance constante à l'égard de la laiterie et des soins de toutes sortes à donner aux vaches laitières afin d'en obtenir le meilleur produit en lait.

Nous pouvons garder une vache de troisième qualité et réussir, par une constante vigilance, à obtenir un beurre d'une qualité passable; mais avec la meilleure vache du monde, nourrie avec les meilleurs aliments, nous ne réussirons jamais à obtenir du beurre de meilleure qualité, si les soins que nous devons y apporter ne sont pas ceux que requiert la bonne fabrication du beurre et s'ils ne sont pas le fait d'une vigilance constante et de tous les jours.

#### L'élevage des veaux en Hollande.

En Hollande on enlève à la vache son veau immédiatement après la naissance. Comme règle générale la vache ne voit jamais son veau. Le vêlage se fait à l'étable, et les veaux sont immédiatement enlevés pour être placés dans un local qui leur est destiné; de cette manière il n'y a aucun beuglement ni inquiétudes de la part des vaches. Il n'est certainement pas avantageux de laisser la vache lécher son veau, ni laisser ce dernier avec sa mère pendant un certain temps, car la vache s'y attache, et il est alors plus difficile de le lui enlever; il y a perte, dans ce dernier cas, non seulement on lait mais on chair et peut-être encore quant à l'état de santé de la vache.

#### Les animaux au pâturage.

Les animaux au pâturage doivent être l'objet d'une surveillance constante. On doit éviter avec soin tout ce qui peut les troubler et les inquiéter.

Si les champs à pâturage ne contiennent point d'arbres, on doit y planter des pôteaux afin de permettre au bétail de s'y gratter.

Les clôtures doivent être souvent visitées afin de s'assurer s'il n'y a pas de trouées en quelque part; en prenant cette précaution on évitera les accidents dont les animaux pourraient être exposés, surtout dans le voisinage des lignes de chemins de fer; on évitera aussi de fréquentes disputes entre voisins qui ont à souffrir de dommages causés par le bétail.

Toutes les semaines, il ne serait pas mauvais de procéder à l'épandage des excréments, de manière à ce que le gazon ne forme nulle part des touffes d'herbe dure et épaisse.

Toutes les mauvaises herbes doivent être soigneusement arrachées, de même que les rejetons des arbres

qui avoisinent les clôtures et les tas de pierres lorsqu'ils s'en trouvent dans le champ. Guerre surtout aux chardons, qu'il n'y en ait pas un seul dans le champ.

La mousse doit être combattue par la herse et par l'épandage d'un mélange de chaux et de sol.

#### Les génisses jumelles.

L'*American Dairyman* dit qu'il est tellement douteux qu'une génisse jumelle doive donner veau, qu'il est plus avantageux de livrer ces génisses à la boucherie que de les garder pour l'élevage; que c'est malhonnête que de vendre de tels animaux pour l'élevage sans en avertir l'acheteur. Il ne s'en suit pas qu'à l'égard de telles génisses il n'y ait pas d'exception; mais le cas est tellement rare qu'il n'est pas prudent d'acheter de semblables animaux.

#### Le titre de bon cultivateur.

Pour avoir l'honneur et le droit de prétendre au titre de bon cultivateur il ne suffit pas d'avoir un beau bétail, des engrais bien tenus, de bien diriger une charrue, d'avoir toujours à sa disposition de belles semences, de posséder de beaux fruits, de bons instruments, de belles basses-cours; il faut encore savoir utiliser toutes ces choses, approprier sa culture au sol, prévoir ses défauts et ses qualités, l'améliorer sans cesse, lui faire donner tout ce qu'il peut rendre, et cela sans le ruiner; en un mot, il faut savoir cultiver avec sagacité, avec intelligence, avec économie; produire beaucoup et à moins de frais possible.

Sans ces conditions essentielles, il n'y a pas de bonne culture, il n'y a pas de bon cultivateur.

#### Destruction simple des fourmilières.

Prenez du sable bien fin et très sec, de préférence du sable de grès, lorsque vous pouvez vous en procurer; versez ce sable, au moyen d'un arrosoir de jardin, doucement et très lentement sur la fourmilière, pour bien le faire pénétrer dans les innombrables sinuosités et porosités de celle-ci.

Lorsque la fourmilière est de cette façon couverte de deux pouces de sable au moins, ce qui occasionne l'emploi de 25 pintes environ, et si vous avez soin de n'opérer que le soir, alors que toutes les fourmis sont rentrées au logis, leur destruction est complète, car pas une n'en sortira.

#### Apiculture.

*Moyen de récolter les ruches à cloche.*—On renverse la ruche pleine et on l'assujettit de manière qu'elle ne vacille pas; on met derrière un gros morceau de bois ou une pierre: on ôte le support de la ruche et on couvre un quart environ, avec une ruche vide, qui pose en partie sur celle qui est pleine, et en partie sur la pierre ou le morceau de bois placé derrière la ruche pleine. Les choses ainsi disposées, on prend deux petites baguettes, avec lesquelles on frappe modérément et continuellement sur la ruche pleine, jusqu'à ce que les abeilles en soient totalement délo-

gées, ce dont on est sûr lorsqu'on n'en voit plus sortir entre les rayons.

S'il pleut le lendemain du transvasement, il ne faudra pas négliger de donner de la nourriture aux abeilles.

Si le lendemain le temps est favorable, et que les abeilles ne travaillent pas, c'est-à-dire si elles restent tranquilles, on devra conclure qu'elles sont privées de leur reine, et alors il faudra se hâter de les réunir à d'autres, par le même procédé que nous avons déjà indiqué.

*Manière de vider les ruches et d'extraire le miel des rayons.*—Lorsque n'y a plus ou presque plus d'abeilles dans les ruches que l'on doit vider, on les emporte dans un appartement. Si c'est la nuit qu'on procède à cette opération, il n'y a pas d'autre précaution à prendre que de bien fermer les portes et les fenêtres en sortant; mais si on s'occupe de ce travail dans le jour, on ne laissera entrer le jour que par une petite ouverture, afin que les abeilles puissent sortir en le voyant.

On aura à côté de soi un plat rempli d'eau, et plusieurs autres, sur chacun desquels on mettra un tamis ou un cadre garni de toile claire; un couteau, plusieurs cuillers, une ruche vide, plusieurs serviettes et plusieurs grandes plumes de dinde.

On commence à ôter les bâtons qui traversent la ruche, on détache ensuite chaque rayon séparément; on les examine chacun en particulier pour voir s'il y a des abeilles, et dans ce cas on les fait tomber dans la ruche vide; lorsque cette plume est trop remplie de miel, on la lave dans l'eau, ou on en prend une autre. Chaque rayon que l'on enlève peut être posé dans le tamis, jusqu'à ce que toute la ruche soit vidée, ou bien on les écrase sur-le-champ; mais, auparavant, il faut en détacher la cire qui ne contient point de miel ainsi que celle où il y aurait des nymphes ou vers, du rouge, que l'on met à part. Par cette attention, on ne perd pas le miel, il est plus beau et se conserve mieux. Si les rayons contiennent du miel de plusieurs couleurs, ce que l'on voit facilement en les cassant, on met chaque espèce dans des tamis séparés.

C'est entre le pouce et les doigts que l'on doit écraser les rayons, en glissant dessus, sans jamais les pétrir; on les divise en très petits morceaux, qu'on laisse tomber successivement avec le miel qui en découle.

Lorsqu'on a enlevé tous les rayons d'une ruche, on en ôte les abeilles qui peuvent s'y trouver; on la gratte avec une cuillère pour détacher les portions de cire qui adhèrent au fond et sur les côtés, on la renverse sur le tamis, afin qu'elle puisse s'égoutter. Quant à celle où on a mis les abeilles trouvées sur les rayons on la porte auprès des ruches ou on la met au soleil, et les abeilles vont trouver leur reine.

Si cette opération se fait dans une saison où le soleil est chaud, il suffit d'y exposer les tamis, en observant de les bien envelopper d'un linge simple, pour que le miel se sépare de la cire complètement; deux ou trois jours au plus suffisent. Si c'est dans un temps froid, on mettra les tamis devant le feu.

On vide le miel qu'on a obtenu dans des pots de grès recouverts d'une feuille de papier imbibé d'eau-de-vie, ensuite d'une seconde feuille de papier huilé

qui le recouvre bien exactement et le préserve du contact de l'air, pour qu'il se garde longtemps sans altération.

#### Choses et autres.

*Les cercles agricoles dans la Province d'Ontario.*—L'Hon Commissaire de l'agriculture de la Province d'Ontario comprenant l'utilité de l'établissement des cercles agricoles (*Farmer's Institutes*), a pris les moyens de pourvoir à l'établissement de semblables associations dans chaque district électoral de cette province. A la dernière Session de la Législature, il a obtenu un vote l'autorisant à payer \$25 à chaque cercle qui serait établi, à la condition qu'un égal montant soit accordé par le conseil de comté, et sujet à certains règlements approuvés par le commissaire de l'agriculture: 1o. Que le cercle ainsi établi soit composé de pas moins de 50 membres, payant chacun une souscription annuelle de 25 cts; 2o. Que la majorité des directeurs soit composée de cultivateurs pratiques; 3o. Qu'au moins deux réunions soient tenues annuellement, par chaque cercle, dans différentes parties du district.

*La culture soignée en Angleterre.*—En Angleterre la plupart des fermiers sont en état de payer une rente annuelle pour affermage d'un arpent de terre, bien plus élevée que le possesseur de plusieurs arpents de terre dans notre pays; et la raison est que ces fermiers s'appliquent en enrichir par tous les moyens possibles la petite portion de terre qu'ils cultivent, afin d'en obtenir le plus grand rendement. C'est ainsi qu'ils réussissent non seulement à payer de fortes rentes, mais à vivre dans l'aisance.

Si les fermiers de ce pays réussissent si bien en adoptant un système de culture soignée sur une terre de petite étendue, nous ne voyons pas pourquoi ici un fermier qui cultive une terre dix fois plus considérable en étendue, n'y trouverait pas aussi l'aisance en réalisant de gros profits par une culture soignée. Il ne s'agit que de le vouloir.

*Vérité la plus grande:* "RIEN SANS L'AGRICULTURE." Hors de là, point de moyens d'existence, point de connaissance de Dieu, point de société. Que l'art du cultivateur, du jardinier, de l'apiculteur soit élevé en raison des services qu'il rend à l'humanité! que le véritable mérite obtienne la justice qui lui est due! Quand ces professions seront honorées à l'égal de leur valeur, elles seront sans doute moins délaissées et plus en estime dans notre pays.

*La vie du cultivateur.*—La vie du cultivateur ainsi que celle du jardinier, de tous ceux qui s'avisent de cultiver un coin de terre, est un combat incessant: combat contre les éléments, soit qu'ils constituent le sol lui-même, soit que dans l'atmosphère ils environnent les plantes; combat contre les mauvaises plantes, les plantes parasites; combat contre les animaux et les insectes nuisibles.

#### RECETTES

##### *Composition pour remplir les fissures des planchers.*

On peut obtenir cette composition en laissant tremper une certaine quantité de vieux journaux dans une colle où il entre une livre de farine de blé, trois pintes d'eau et une cueillère à soupe d'alun, que vous mêlez bien ensemble et faites bouillir. Dès que cette composition aura acquis le degré du mastic, vous pourrez l'employer à combler les fissures de votre plancher. Cette composition durcit comme le papier-maché et l'on peut en faire des moules comme on le fait avec du plâtre.

##### *Moyen de nettoyer et polir les meubles.*

Avec la composition suivante on réussit très bien à nettoyer les meubles et à leur donner le luisant du vernis. Mettez sur un feu modéré un vaisseau entièrement net dans lequel vous faites fondre deux onces de cire blanche ou jaune. Lorsque cette cire sera fondue, ajoutez quatre onces d'essence de térébenthine pure; brasses ensemble jusqu'à ce que cette composition aura été refroidie, et alors vous pourrez vous en servir pour nettoyer vos meubles. En frottant les meubles, cette composition donnera au bois sa couleur naturelle et un luisant à l'égal de celui du vernis à meuble.

## A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

**L. A. LANGLAIS,** AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

## A VENDRE

Des terres situées au Lac Témiscouata et à St Honoré, devant être traversées par le chemin de fer de Woodstock, maintenant en voie de construction.

A vendre ou à louer: un bel emplacement avec maison, étables et une boulangerie. Le tout dans des places centrales de Fraserville.

S'adresser à

L. A. LANGLAIS, Avocat.

## DISTRIBUTIONS DE PRIX

1885

### LIBRAIRIE DE J. B. ROLLAND & FILS

*Nous venons de recevoir notre importation de LIVRES DE RECOMPENSE POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX ET EXAMENS.*

Les maisons d'éducation et Messieurs les Commissaires d'école trouveront à notre librairie une collection très complète d'OUVRAGES EN TOUS GENRES comprenant plus de soixante-quinze séries différentes, parmi lesquelles se trouvent PLUSIEURS COLLECTIONS NOUVELLES DES PLUS ATTRAYANTES. Reliures et cartonnages à dessins nouveaux et élégants.

Notre assortiment comprend aussi une grande variété de LIVRES DE PRIERES, d'OUVRAGES CANADIENS en riche cartonnage, ainsi qu'un beau choix d'ouvrages et autres articles convenables pour récompenses.

Un catalogue spécial de nos collections de livres et autres articles sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

J. B. ROLLAND & FILS,  
6 à 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

11 juin 1885.

## A VENDRE

Bétail Ayrshire: veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree; un jeune taureau Ayrshire de deux ans, pure race, avec pedigree.

Aussi: Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,  
St Marc, Comté Verchères, P. Q.





## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885---Arrangement pour la saison d'été---1885

Le et après lundi, 1er juin, les trains de ce chemin partent de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.18 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.35 A. M.
Pour Lévis.....	10.58 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	4.27 P. M.
Pour Lévis.....	5.08 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	9.40 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Bk., 28 mai 1885

## AUX CULTIVATEURS !

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Fauz, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Boulev. arseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en verso mobile pour côtes, Charrues à double verso pour binage, Charrues Sulky.

Cromoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarcelours et ranchausseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées, Faucheuses pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gollons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herses rotatoires, Herses carrées pour un et deux chevaux, Herses améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues ; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même, Leviers pour graisser les roues de voitures, Lavouses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque, Manipulateurs mécaniques pour le beurre, Presse à foin, Râteaux à cheval améliorés.

Semoirs à graines de jardin, Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Teneur de sac pour empocher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles.

CHEZ

CHARLES T. COTÉ,

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

MAGASIN --- 191, RUE ST PAUL. } QUÉBEC.  
FABRIQUE : 4 et 6, RUE DES BAINS. }

## VEAUX CANADIENS-JERSEYS, A VENDRE.

Les mères de ces veaux proviennent d'un superbe taureau Jersey pur sang, frère de MARY ANN OF ST LAMBERTS, laquelle a produit 867 LIVRES DE BEURRE DANS ONZE MOIS. Le père de ces veaux est également un Jersey pur de grand prix.—Il a coûté \$500 A TROIS MOIS et il a été importé par

M. ROMES STEPHENS, DE ST LAMBERT,

l'éleveur de MARY ANN. Ce taureau est également magnifique.

On peut voir ces veaux, ainsi que leur père et mère, sur la ferme du soussigné à Trois-Rivières, en s'adressant à M. Thomas Fortin, Chemin des Forges.

Pour tous autres détails, s'adresser à

ED. A. BARNARD,  
Directeur de l'Agriculture, Québec.

## A VENDRE

A LA

## FERME-MODELE DU COLLEGE DE STE ANNE :

- 2 taureaux Ayrshire, avec pedigrees, de 5 ans.
- 1 taureau Ayrshire, avec pedigree, de 1 an.
- 2 taureaux Ayrshire, avec pedigrees, de 1 mois.
- 1 taureau Durham, sans pedigree, de 3 ans.

Aussi : plusieurs taureaux et génisses Ayrshire de 1 mois, sans pedigrees.

S'adresser à

JOSÉPH ROY,  
Directeur de la ferme-modèle,  
Ste Anne de la Pocatière.

## ECREMEUSE DE LAVAL !

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herses et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lienses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

### INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre.

PETITS SEMOIRS A GRAINES DE RANDOLPH, Fonctionnant à l'aide de la main, expédiés par la Poste pour \$1.75.

Charrues à double verso avec arrache-patates. Charrues écossaises toute de fer, Charrues de Lamoureux, Charrues tourne-oreille pour côtes, Herses carrées montant en bois, Herses toutes de fer, Herses-grubblers de fer, Boulev. arseurs à roues pour 2 chevaux, Cultivateurs, Sarcelours et Renchausseurs, Arrache-souches et pierres, Baratte & Malaxeur de Linch. Scaux à traire les vaches. Chargeurs de foin, Tombereaux à étendre le fumier, Machines à battre, Cribles vannons et séparateurs.

Machines à moudre de Vessot. Ustensiles de beurrerie et ongius à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations pour instruments ci-dessus nommés, pour ceux de la maison Beauchemin & Fils pour faucheuses, Buckey, etc. Dents de Faucheuses. Tor-douses.

Moulins à scie portatifs, Machine à battre à la vapeur, Matériel de fromagerie.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.